

### **Pour une politique responsable vis-à-vis de l'alcoolisme des sorties chez les jeunes**

Ces dernières années, Nyon est devenue un pôle d'attraction pour de nombreux jeunes de la région qui se retrouvent lors de sorties et consomment de grandes quantités d'alcool sur la voie publique.

La consommation excessive d'alcool chez les jeunes prend en effet de l'ampleur comme le démontre les statistiques récentes. 44% des filles de 16-20 ans interrogées admettent abuser de l'alcool 1-2 fois par mois. Chez les garçons, 35% reconnaissent abuser de l'alcool 1-2 fois par semaine<sup>1</sup>.

Selon « Addiction info suisse »<sup>2</sup> environ 2'000 jeunes finissent aux urgences pour abus d'alcool en Suisse. Entre 2000 et 2007 à Berne, la proportion des abus d'alcool traités aux urgences a passé de 2.6% à 6.5%<sup>3</sup> soit une augmentation de 150%.

Face à cette recrudescence, la commune n'offre que de peu de solutions à ma connaissance. Sa politique centrée sur la responsabilisation des parents, bien que louable, ne porte pas ses fruits comme le démontre une étude récente récemment reportée par la presse<sup>4</sup> sur la permissivité excessive (voire impuissance) des parents.

Fort de ce constat, il est temps de prendre des mesures directement liées à l'achat et à la consommation d'alcool des jeunes. Au niveau fédéral, la révision de la loi sur l'alcool prévoit d'interdire la vente de boissons alcoolisées dès 22 heures et jusqu'à 6 heures du matin. Cette mesure, en vigueur depuis 2005 à Genève a déjà porté des fruits. Elle a cependant le désavantage de pouvoir être facilement contournée par l'achat en masse par des jeunes de boissons alcoolisées avant 22 heures. Il leur est ensuite facile de les consommer au-delà de 22 heures sur les places publiques par exemple.

La consommation d'alcool nocturne sur la voie publique à Nyon est un réel problème, non seulement pour la population qui doit subir de manière répétées des nuisances telles que tapage nocturne, violence, vandalisme, déchets, vomissements et autres épanchements d'urine mais aussi et surtout pour les jeunes eux-mêmes qui se retrouvent parfois, malgré eux, dans une atmosphère baignée d'alcool sur l'espace public. Souvent sollicitée pour tenter de juguler ces dérives, la police ne peut la plupart du temps que constater l'état d'ébriété des jeunes, qui ne sont plus en état d'être raisonnés.

Ces préoccupations, partagées par une grande partie de la population de Nyon, ont été réitérées à plusieurs reprises à l'attention de la Municipalité, sans résultat malheureusement<sup>5</sup>.

Ce postulat demande donc à la Municipalité de Nyon de prendre des mesures visant à interdire la consommation nocturne d'alcool sur certains espaces publics de la ville, notamment sur la place des Marronniers, les parcs de Rive et ceux situés aux alentours de la gare (liste non exhaustive).

Laurent Miéville, conseiller communal vert'libéral, février 2012.

---

<sup>1</sup> Enquête Fédération Genevoise pour la Prévention de l'Alcoolisme (FEGPA), novembre 2011

<sup>2</sup> Addiction Info Suisse, lettre aux parents N. 4 , « Les sorties, les fêtes, les consommations » 2010

<sup>3</sup> Inselspital, Bern 14.03.2010, communiqué de presse

<sup>4</sup> «Les jeunes et l'alcool : les parents laissent faire ! », Tribune de Genève, 22 décembre 2011

<sup>5</sup> Voir par exemple, lettre collective du 20 novembre 2011 suite à la publication par la ville d'un rapport sur le climat social et les espaces publics en ville de Nyon ([www.sondage-nyon.ch](http://www.sondage-nyon.ch)) restée sans réponse à ce jour.